

Budget participatif 2017 : c'est parti!

Mardi 24 janvier à 18h, Mairie du 3e arrondissement

Pauline Véron, adjointe à la Maire chargée de la démocratie locale et de la participation citoyenne, lancera officiellement mardi 24 janvier, la 4ème édition du Budget Participatif Parisien. Les Parisiennes et Parisiens ont jusqu'au 21 février pour présenter leurs projets sur la plateforme <u>budgetparticipatif.parisfr</u>.

Le budget participatif de Paris est le plus important au monde : il représente 500 millions d'euros sur l'ensemble de la mandature. Dispositif innovant de participation, il donne les clefs du budget d'investissement de la Ville de Paris aux habitants, quels que soient leur âge ou leur nationalité. Les Parisiens et les Parisiennes ont ainsi l'opportunité de proposer et de décider directement d'un grand nombre de projets pour leur Ville (416 projets votés depuis 2014).

Cette année encore, 30 millions d'euros seront réservés à la réalisation de projets dans les quartiers populaires, dont l'Exécutif parisien a fait l'une de ses priorités. 10 millions d'euros seront consacrés au budget participatif des écoles et des collèges, afin de donner l'occasion aux plus jeunes d'être des acteurs à part entière de la vie de leur cité.

Pauline Véron, adjointe chargée de la démocratie locale et de la participation citoyenne, lancera l'édition 2017 du budget participatif, en présence notamment de nombreux porteurs de projets de l'édition 2016. L'année dernière, la participation au vote du budget participatif a atteint un record, puisque près de 160 000 Parisiennes et Parisiens y ont pris part, soit environ 7% de la population parisienne.

Les Parisiens ont jusqu'au 21 février pour soumettre leurs projets, à l'échelle de Paris ou de leur arrondissement, sur la plateforme numérique dédiée : <u>budgetparticipatif.paris.fr</u>.

De mars à mai, les Parisiens qui auront déposé un projet seront invités à participer à des ateliers de co-construction de projets. De mars à septembre, chacun pourra consulter les projets qui seront ensuite soumis au vote du 15 septembre au 1^{er} octobre 2017.

Personnalité présente :

- Pauline Véron, adjointe à la Maire de Paris chargée de la démocratie locale, la participation citovenne, de la vie associative, de la jeunesse et de l'emploi.

Date et lieu:

Mardi 24 janvier à 18h, Mairie du 3e arrondissement

Contact presse: Marion Fonteny / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61